

**Barbara ROMAGNAN**

*Députée du Doubs*

**PROJET DE LOI POUR L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES  
VOLET « ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE »  
RAPPORT D'AUDITION**

AUDITION N°10  
**K - D'URGENCE**  
**MME CHRISTINE KELLY**

~ ~ ~

*JEUDI 18 JUILLET - 10H  
SALLE 65-66*

**Présentation de Mme Christine Kelly  
et de l'association K-d'urgence :**

En plus du CSA, Mme Kelly s'est dédiée aux familles monoparentales, dont personne ne parlait.

Elle voulait un sujet qui ne la concernait pas directement pour avoir un regard neutre et n'avoir aucun intérêt personnel dans cette association.

Le chantier est immense, nous rapporte-t-elle. Il n'y avait aucune fondation au soutien des familles monoparentales lorsqu'elle a créé K d'urgence en 2010.

Le principal besoin de ces familles, c'est l'argent. Aussi, la fondation vient en aide financièrement à ces familles.

***Extrait de leur site internet***

Une Fondation, c'est d'abord des dons, puis des actions. Chaque euro permet d'aider une femme ou un enfant.

Avec 200 euros c'est 30 jours de garde pour un enfant. Avec 500 euros, c'est 2 à 3 enfants que vous pourrez faire garder sur plusieurs jours.

ASSEMBLÉE NATIONALE  
126 rue de l'Université  
75355 PARIS CEDEX 07 SP

*bromagnan@assemblee-nationale.fr*

PERMANENCE PARLEMENTAIRE  
1 place Leclerc  
25000 BESANÇON

tél. 03 81 21 28 05  
fax. 03 81 54 37 98

*barbara.romagnan@gmail.com*

[www.barbararomagnan.eu](http://www.barbararomagnan.eu)

f/BarbaraRomagnan  
@bromagnan

En faisant garder les enfants, même si c'est seulement quelques jours, les femmes qui doivent affronter la vie seule, peuvent :

- chercher un emploi
- chercher un logement
- travailler en horaire décalé
- se faire soigner de maladies graves

La fondation finance également des places au cirque, apporte des jouets, paie des places à Disneyland.

Il y a pour ces familles 3 types de ressources : le travail, les aides, les pensions.

- La première alerte de la fondation, c'est qu'il faut refondre toutes ces aides. Les aides ne sont pas adaptées. Certaines familles perçoivent des allocations alors qu'elles n'en ont pas besoin et que parfois elles préféreraient que cela revienne notamment aux familles monoparentales. En effet, 56% des familles monoparentales n'ont qu'un enfant donc pas d'allocation familiale.
- Sur la pension alimentaire, personne ne parlait de celles qui ne sont pas payées. Or, il s'agit pour nombre de femmes d'une ressource indispensable et les impayées ont des conséquences parfois très graves.
- Ensuite, le premier frein à l'emploi c'est la garde d'enfants. Aider au retour à l'emploi c'est capital. Aussi, la fondation donne 200 euros par mois (moyenne selon la DRESS) pour garder les enfants.

Pour financer et ce sont les règles de la fondation de France, K-d'urgence passe par des associations. Ce sont ces associations qui remontent ensuite le nom de personnes à aider.

En règle générale, elle ne finance qu'un mois de garde. Mais elle nous dit que 200 euros, cela bouleverse beaucoup plus souvent que l'on ne puisse l'imaginer la vie des femmes.

## **Quelques témoignages qui l'ont marquée**

Un jour, elle rencontre une femme qui travaille jusqu'à 21 heures et qui lui explique qu'elle a dit à sa petite fille de 7 ans, à la sortie de l'école de l'attendre dans la cabine téléphonique en face de l'école car elle n'a pas de solution de garde pour elle et que la maison est trop loin de l'école. Ils ont aidé cette petite pendant 9 mois.

Elle nous raconte ensuite le cas d'une femme policière qu'elle a rencontré qui travaille jusqu'à 23 heures et qui dépense 750 euros pour faire garder ses enfants alors qu'elle ne gagne que 1100 euros.

Elle nous fait part ensuite d'une femme qui gagne 1 000 euros par mois et dont les enfants eux-mêmes à partir du 5 du mois lui disent qu'elle n'a pas d'argent et qu'ils doivent se restreindre à du pain et du beurre.

L'image de ces familles monoparentales est au demeurant complètement faussée. Beaucoup voit ces familles comme profitant des aides. Or, la CAF lui a rapporté qu'il y avait beaucoup plus de magouilles chez les gens en couple que chez les familles monoparentales.

## **Recommandations et propositions**

Les structures d'accueil telles que baby loup qui propose une garde 24 heures sur 24 permettent réellement à certaines femmes de s'en sortir.

Il est également essentiel de donner 10 euros d'allocation familiale par mois pour les femmes qui n'ont qu'un enfant. Ce n'est pas rien et cela permet à minima la reconnaissance dont nombre de femmes ont réellement besoin.

Il faut communiquer ensuite sur le droit des femmes ou des hommes dont la pension n'est pas versée d'aller voir un huissier gratuitement qui ira récupérer ces sommes. (Elle a organisé en ce sens des journées d'information). La création d'un site internet serait à ce titre judicieuse.

Elle milite encore pour un blocage aux frontières pour les gens qui ne paient pas leur pension alimentaire.

Elle rencontre en effet très souvent des femmes qui sont confrontées à des ex-conjoints aisés mais qui détournent l'ensemble de leurs revenus pour ne pas payer de pension.

Ex : Histoire d'une femme, qui reste 24 ans avec un homme. Il part. Il lui coupe l'électricité, internet. Il ne paie plus les impôts et les traites de l'appartement. Il fait comme si il n'avait pas d'argent. Les huissiers sont venus ponctionner chez elle. Il a été considéré comme hors d'état alors qu'il loue un appartement sous le nom de son frère avec un loyer de 4 000 euros et il envoie l'argent en Grande-Bretagne. Elle gagne 3000 euros par mois et se retrouve pour autant aux portes de la précarité avec une menace d'expulsion.

**Pour approfondir : Les 10 propositions de sa fondation.**

Une audition de la chambre nationale des huissiers de justice, qui est partante pour des actions communes.

Contacts : Patrick Safar et Patrick Sannino

A creuser : Rapport 4098 : S'inspirer des meilleures pratiques européennes pour améliorer nos performances sociales. Il y a un chapitre intéressant sur les pratiques des familles monoparentales.

**A retenir de cette audition**

**Sur les constats**

- Grande précarité des familles monoparentales
- Mais aussi grande dignité et incapacité de crier pour dire que cela ne va pas

**Recommandations et réflexions plus générales**

- Allocations familiales pour les familles avec un seul enfant
- Communication sur le droit au recours à un huissier gratuitement pour récupérer les pensions impayées + rencontrer les huissiers en audition
- Blocage aux frontières pour ceux qui ne paient pas leur pension alimentaire.